



syndicat mixte des transports en commun

## Conseil syndical du 20 octobre 2022

**Monsieur Roland JACQUEMIN**  
Président

**Délibération n° 35**

**Objet : Budget supplémentaire 2022**

### Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

<b>Date de la convocation</b>	<b>13 octobre 2022</b>	<b>Présents</b>
<b>Observation :</b> <b>Sous la Présidence de Miltiade CONSTANTAKATOS</b> <b>Arrivée de Mmes Larcher et Ternant</b>		GBCA (voix) : Titulaires : Constantakatos, Aymonier, Bonin, Gilbert, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Meslot, Regnaud RBFC (140 voix) : Titulaire : Ternant CCST (80 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher CCVS (80 voix) : Titulaire : Coddet
<b>Nombre de voix</b>	<b>1 140</b>	<b>Procurations</b>
<b>-Nombre de voix pour</b>	<b>1 140</b>	De M Jacquemin (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
<b>-Nombre de voix contre</b>	<b>0</b>	De Mme Chekouat (GBCA) à M Kneip (GBCA)
<b>-Abstentions</b>	<b>0</b>	De M Picard (GBCA) à M Meslot (GBCA)
<b>Délibération adoptée à</b>	<b>l'unanimité des votants</b>	De M Oternaud (RBFC) à M Coddet (CCVS)
		De M Vallervdu (CCVS) à M Jager (GBCA)

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- Résultat de la section de fonctionnement après affectation = + **1 822 846.98 €**,
- Résultat de la section d'investissement = - **2 185 636.04 €**,
- Reprise des restes à réaliser.

Lors du vote du CA 2021, nous avons déjà affecté **2 185 636.04 €**, à la section d'investissement pour la mettre à l'équilibre.

Les ressources disponibles découlent donc des résultats de la gestion 2021 ainsi que des reports de 2021 sur 2022. Le tableau, ci-après, rappelle les résultats à reprendre dans le BS :

	Prévu	Réalisé	Reports
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	26 068 270.00	23 864 573.50	
Recettes	26 068 270.00	27 873 056.52	
<b>DEFICIT / EXEDENT</b>		<b>4 008 483.02</b>	
<b>Investissement</b>			
Dépenses	3 159 570.00	5 004 497.63	<b>7 104 719.94</b>
Recettes	3 159 570.00	5 110 600.14	<b>4 812 981.39</b>
<b>DEFICIT / EXEDENT</b>		<b>106 102.51</b>	
Solde des restes à réaliser fonctionnement (reports)			0.00
Solde des restes à réaliser investissements (reports)			-2 291 738.55
solde des restes à réaliser			<b>-2 291 738.55</b>
Excédent global de clôture			<b>4 114 585.53</b>
Résultat global de l'exercice			<b>1 822 846.98</b>

Le total disponible issu de la gestion 2021, pour le projet de BS s'élève à **1 822 846.98 €**. Vous trouverez ci-après le détail des « affectations ».

### Préambule

Les orientations retenues depuis maintenant plusieurs années, la clause de sauvegarde de notre recette VM pour les années 2020 et 2021 ainsi que la compensation de nos pertes de recettes billetteries (sous forme d'avance) ont engendré de bons résultats pour 2021. Ceux-ci, ainsi que la vitalité de notre recette Versement Mobilité, nous permettent d'envisager sereinement l'année 2022.

	Excédent de Fonctionnement
SMTC	1 822 846.98 €
RTTB	- €
<b>Total</b>	<b>1 822 846.98 €</b>

Habituellement, à ce stade, nous remontons les excédents de gestion de la RTTB. Cette année, compte tenu de l'explosion des coûts du carburant et de l'inflation, ces excédents (588 000 €) sont nécessaires à l'équilibre de la RTTB et ont donc été affectés sur les postes de dépenses en dépassement.

Néanmoins, les seuls excédents du SMTC nous permettent de supprimer l'abondement des membres prévu lors du vote du BP et de financer les impacts liés à la crise ainsi que de thésauriser en vue de la phase II de déploiement des bus hydrogène.

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le **24 OCT. 2022**



ID : 090-25900016-20221020-2022\_35-DE

S'agissant de nos recettes, nous ne devrions pas avoir de surprises majeures d'ici la fin d'année, même si la prudence reste de mise tant la situation est instable. Le versement mobilité, quant à lui, est légèrement supérieur à nos prévisions, cela est sans doute dû aux différentes augmentations de salaires qui font croître la base assujettie ainsi qu'à la reprise économique. Toutefois, à ce stade, il n'est pas prévu de modifier notre recette compte tenu du peu de visibilité sur cette tendance. Nos données de fréquentation bus sont en hausse par rapport à 2021 (+ 18 %) tout en restant en deçà de notre niveau de 2019 (- 20 %).

Modes	Cumul 07/2019	Cumul 07/2020	Cumul 07/2021	Cumul 07/2022
Bus	5 034 155	2 684 204	3 392 260	4 008 732
Vélo	56 707	33 610	29 278	44 210
Voiture	16 105	10 202	12 641	14 322

Le projet de BS prend acte des résultats connus au 25 septembre 2022 qui nécessitent un réajustement de nos inscriptions budgétaires.



## I. La Section de Fonctionnement

La section se présente ainsi qu'il suit :

		DEPENSES		RECETTES
611	Lignes suburbaines	183 000.00 €		
60631	Eau, Gaz, électricité	3 000.00 €		
60642	Fournitures administratives	20 000.00 €		
6066	Carburants	500.00 €	7481	Participation membres
60661	Carburants ALS	20 000.00 €		818 015.00 €
61551	Entretien matériel	2 000.00 €	7811/042	Reprises sur amort des immobilisations
615511	Entretien ALS	17 500.00 €		23 269.00 €
6168	Assurances divers	4 000.00 €		
6224	Dépenses SMS	20 000.00 €		
6411	Salaires de base	30 000.00 €		
645	Charges sur salaires	10 000.00 €		
	<b>SS total OP réelles</b>	<b>310 000.00 €</b>		
675	VNC des immos cédées	66 065.00 €		
6811/042	Amortissements	23 269.60 €		
022	Dépenses imprévues	276.98 €	R002	Reports à nouveau
023	Virement à la section d'investissement	628 489.40 €		1 822 846.98 €
	<b>SS total OP d'ordres</b>	<b>718 100.98 €</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 028 100.98 €</b>		<b>TOTAL</b>
				<b>1 028 100.98 €</b>

L'excédent de fonctionnement 2021, + 1 822 846.98 €, ainsi que l'effort fait sur les dépenses de fonctionnement courantes permettent de supprimer la contribution des membres inscrite lors du BP, soit 818 015 € et de dégager 628 489.40 € supplémentaires en faveur de la section d'investissement.

### - A - Recettes de Fonctionnement

Eu égard aux résultats 2021, il est acté de l'annulation de la participation des membres à hauteur de 818 015 €.

Par ailleurs, il est inscrit 23 269 € au compte 7811 qui correspondent à une écriture d'ordre de régularisation de l'actif.

### - B - Dépenses de Fonctionnement :

Elles sont augmentées de 310 000 € sur la gestion courante du SMTC et majorées de 718 100.98 € en opérations d'ordres.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement est ainsi en hausse de 1 028 100 € et cela provient principalement de :

#### ○ Sous-traitance : + 183 000 €

Le 16 mars dernier, nous avons reçu un courrier du ministère en charge des transports qui nous alertait sur la hausse des prix de l'énergie et du gazole. Les autorités organisatrices de la mobilité sont incitées à renforcer le dialogue avec leurs transporteurs afin d'anticiper au mieux les situations problématiques et de veiller à la bonne prise en compte de la hausse du prix des carburants.

Comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessous, l'indice gazole connaît une forte augmentation au mois de mars 2022.

Date d'applicat*	01/01	01/02	01/03	01/04	01/05	01/06	01/07	01/08	01/09	01/10	01/11	01/12
<b>2022</b>	<b>138.14</b>	<b>145.84</b>	<b>171.16</b>	<b>158.51</b>	<b>161.19</b>	<b>177.37</b>	<b>169.9</b>					
% pér.-1	+5.39%	+5.57%	+17.36%	-7.39%	+1.69%	+10.04%	-4.21%					
% an-1	+23.87%	+26.27%	+44.01%	+34.42%	+35.18%	+46.2%	+37.34%					
<b>2021</b>	<b>111.52</b>	<b>115.5</b>	<b>118.85</b>	<b>117.92</b>	<b>119.24</b>	<b>121.32</b>	<b>123.71</b>	<b>122.96</b>	<b>124.37</b>	<b>132.38</b>	<b>133.7</b>	<b>131.08</b>
% pér.-1	+2.66%	+3.57%	+2.9%	-0.78%	+1.12%	+1.74%	+1.97%	-0.61%	+1.15%	+6.44%	+1%	-1.96%
% an-1	-12.54%	-4.75%	+5.46%	+11.87%	+17.9%	+16.04%	+15.41%	+15.21%	+19.32%	+27.4%	+27.67%	+20.67%
<b>2020</b>	<b>127.51</b>	<b>121.26</b>	<b>112.7</b>	<b>105.41</b>	<b>101.14</b>	<b>104.55</b>	<b>107.19</b>	<b>106.73</b>	<b>104.23</b>	<b>103.91</b>	<b>104.72</b>	<b>108.63</b>
% pér.-1	+0.66%	-4.9%	-7.06%	-6.47%	-4.05%	+3.37%	+2.53%	-0.43%	-2.34%	-0.31%	+0.78%	+3.73%
% an-1	+5.25%	-2.57%	-10.97%	-17.18%	-21.28%	-15.39%	-12.96%	-12.8%	-16.14%	-16.72%	-16.1%	-14.24%

(Source : actuprix au 13 septembre 2022)

Afin de pallier aux difficultés des transporteurs, le SMTC a décidé d'intervenir. Aussi, au vu de la situation actuelle et de l'évolution de ce point d'indice, il a semblé important de nous adapter en revoyant le rythme de révision des prix, en privilégiant une révision mensuelle de l'indice gazole comme préconisé par le ministère.

## I. Marché de transports suburbains et scolaires

### a. Point sur le marché actuel

Pour rappel, le marché pour l'exécution de services réguliers de transports suburbains et de renforcement de transports scolaires sur le Territoire de Belfort est effectif depuis le 24 août 2020, pour une durée de 7 ans.

Le prix est révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, l'indexation a été calculée à 3.3 %. D'après nos prévisions, cette indexation pourrait atteindre 9.2 % en fin d'année sur la base du seul indice gazoil.

### b. Impact financier lié à la révision mensuelle de l'indice gazole

Afin de déterminer un coût prévisionnel, nous avons choisi un indice gazole de 173.

MOIS indice	Mois Impact facturation	Estimation coût 3.3% (A)	Estimation indice au 01/09/2022 (C)	% indexation au 01/09/2022	Estimation avec indexation mensuelle au 01/09/2022 (C)
avril	mai	623 917,70 €	158,51	3,30%	625 179,92 €
mai	juin	638 107,65 €	161,19	5,90%	656 627,83 €
juin	juillet	396 053,22 €	177,37	6,90%	406 739,01 €
juillet	août	333 136,85 €	169,90	7,10%	346 775,49 €
août	septembre	666 031,11 €	173	7,61%	693 064,44 €
septembre	octobre	526 059,43 €	173	8,23%	550 565,44 €
octobre	novembre	566 734,35 €	173	8,72%	595 820,52 €
novembre	décembre	529 387,99 €	173	9,20%	559 014,66 €
TOTAL		4 279 428,29 €			4 433 787,31 €

Les montants en rouge sont déjà payés.

La différence entre le coût actuel et le prévisionnel s'élève à environ 160 000 €.

## II. Marché de transport RPI

### a. Point sur le marché actuel

Le marché de desserte scolaire d'élèves de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (écoles maternelles et élémentaires) est effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une durée minimale de 4 ans, reconductible une fois pour une durée de 12 mois.

Le prix est aussi révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon la même formule d'actualisation du marché de transports suburbains et scolaires.

### b. Impact financier en cas de révision mensuelle de l'indice gazole

Afin de déterminer un coût prévisionnel, nous avons choisi un indice gazole de 173.

MOIS indice	Mois Impact facturation	Estimation coût 3,3% (A)	Estimation indice au 01/09/2022 (C)	% indexation au 01/09/2022	Estimation avec indexation mensuelle au 01/09/2022 (C)
avril	mai	22 129,03 €	158,51	3,30%	25 290,40 €
mai	juin	26 870,96 €	161,19	5,90%	25 926,87 €
juin	juillet	6 322,58 €	177,37	6,90%	6 518,44 €
juillet	août	0,00 €	169,90	7,10%	0,00 €
août	septembre	26 870,96 €	173	7,61%	28 153,38 €
septembre	octobre	20 548,38 €	173	8,23%	21 529,06 €
octobre	novembre	20 548,38 €	173	8,72%	21 626,53 €
novembre	décembre	15 806,45 €	173	9,20%	16 709,24 €
TOTAL		139 096,74 €			145 753,92 €

Les montants en rouge sont déjà payés.

La différence entre le coût actuel et le prévisionnel s'élève à environ 7 000 €.

### c. RPI géré en direct

Certains RPI sont désignés comme organisateurs secondaires. Ils organisent, assurent la responsabilité et prennent en charge le transport des élèves des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré (écoles maternelles et primaires).

L'organisateur secondaire et le SMTC participent à hauteur de 50 % du coût du transport chacun. La plupart des contrats ayant été renouvelés avec les transporteurs, il faut envisager un coût supplémentaire d'environ 8 000 €.

## III. Marché de transport PMR

### a. Point sur le marché actuel

Le marché de transport de personnes à mobilité réduite a été conclu pour une durée de 4 ans, reconductible une fois pour une période de 12 mois. Ce dernier est effectif depuis le 2 janvier 2020.

L'indexation est annuelle, elle est intervenue pour la première fois en janvier 2021, puis à chaque date anniversaire. La dernière indexation s'élève à 1.3 %.

### b. Impact financier en cas de révision mensuelle de l'indice gazole

Afin de déterminer un coût prévisionnel, nous avons choisi un indice gazole de 173.

MOIS indice	Mois Impact facturation	Estimation coût 1,3% (A)	Estimation indice au 01/09/2022 (C)	% indexation au 01/09/2022	Estimation avec indexation mensuelle au 01/09/2022 (C)
avril	mai	25 066,38 €	158,51	1,30%	28 416,99 €
mai	juin	26 012,88 €	161,19	2,23%	28 910,22 €
juin	juillet	26 012,88 €	177,37	2,49%	28 349,55 €
juillet	août	24 119,88 €	169,90	2,70%	21 507,50 €
août	septembre	19 387,38 €	173	2,93%	19 711,10 €
septembre	octobre	25 066,38 €	173	3,10%	25 527,56 €
octobre	novembre	26 012,88 €	173	3,33%	26 550,64 €
novembre	décembre	25 066,38 €	173	3,50%	25 626,60 €
TOTAL		196 745,04 €			204 600,16 €

Les montants en rouge sont déjà payés.

La différence entre le coût actuel et le prévisionnel s'élève à 8 000 €.

#### IV. Coût prévisionnel global supplémentaire

En partant de ce postulat, le coût prévisionnel global pour cette année s'élèverait à **183 000 €**.

Marché	Proposition au BS
Transports suburbains et scolaires	160 000 €
Transport RPI « marchés »	7 000 €
Transport RPI « hors marchés »	8 000 €
Transport PMR	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>183 000 €</b>

Il est à préciser que le coût supplémentaire pris en charge cette année sera déduit lors de la prochaine révision du prix.

○ **Fournitures d'énergie et carburant** : + 3 500 €

Il est provisionné une somme supplémentaire de 3 000 € pour la consommation électrique et 500 € pour le carburant.

○ **Fournitures commerciales des agences** : + 20 000 €

La tension sur les composants électroniques et le fait que le support (carte RFID) du Pass Optymo soit fabriqué par très peu d'usine dans le monde, nous contraints à faire des achats de précautions.

En effet, notre fournisseur habituel, Thalès, numéro 1 mondial, ne pourra nous livrer que dans 2 ans ! En attendant, nous avons trouvé du stock chez un revendeur. Après vérification de la compatibilité avec nos systèmes, nous avons acheté deux ans de stock en avance.

○ **Carburant ALS** : + 20 000 €

La crise énergétique actuelle met une pression forte sur le coût des énergies. Le carburant est la deuxième dépense la plus importante, 20 % du budget, pour le fonctionnement de l'Auto en Libre-Service.

Depuis le début de l'année, la hausse des prix nous oblige à provisionner une augmentation de notre budget.

○ **Réparation matériel SMTC** : + 2 000 €

Eu égard aux intempéries du mois de juin dernier, cette somme correspond aux différentes réparations non prises en charge par notre assureur (principalement des franchises).

○ **Réparation du parc automobile** : + 17 500 €

L'orage de grêle du 26 juin, qui s'est abattu sur Belfort, n'a pas épargné notre flotte de véhicules en autopartage.

Les dégâts des 35 voitures grêlées, seront pris en charge par notre assurance. Cependant, il reste à notre charge la franchise de 900 € par véhicule.

Nous avons pu obtenir une remise commerciale de la SA Nedey, portant le coût de la franchise à 500 €. Nous devons malgré cela ajuster notre budget.

○ **Charges diverses** : + 4 000 €

Il s'agit de couvrir la révision du contrat d'assurance du personnel qui va générer une augmentation conséquente de la prestation.

○ **Dépenses SMS** : + 20 000 €

Il s'agit d'abonder l'article 6224 afin de prendre en charge un décalage de facture de 2021 sur 2022.

○ **Les frais de personnel : + 40 000 €**

Cela correspond aux augmentations de la masse salariale des agents du SMTC estimée pour cette année et à une revalorisation de la PIPC.

Outre la revalorisation indiciaire de 3.5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2022, les trois augmentations du SMIC (en janvier pour 2.01 %, en mai pour 2.65 % et en août pour 0.9 %) ont quasi systématiquement induit la revalorisation indiciaire des cadres d'emplois des agents de catégorie C et depuis septembre ceux de la catégorie B.

A ces revalorisations, s'est ajouté d'une part le reclassement et la valorisation de la carrière des agents de catégorie C et d'autre part la prime inflation (qui a été prise en charge par l'URSSAF).

Le détail :

La revalorisation et les reclassements sont estimés à 4 500 €

Les avancements d'échelon à 7 000 €

La prime inflation se monte à 1 200 €

La révision du point d'indice aura pour effet une augmentation de 13 000 €

La PIPC est valorisée à + 7 500 €

A cela s'ajoute la rupture conventionnelle d'un agent en mai 2022 pour 4 000 €.

○ **En opération d'ordres : + 718 100.98 €**

Dont 66 065 € de VNC des immobilisations cédées pour le Terrain de Danjoutin pour réaliser les aménagements de voirie liés à la construction de la station Hydrogène et pour 23 269.60 € le changement d'une imputation comptable afin de régulariser l'actif.

## II. La Section d'Investissement

La section présentait un déficit de - 2 185 636.04 € qui a été couvert par l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

	Montant
Solde section investissement	106 102.51 €
Affectation du résultat 2021	2 185 636.04 €
Restes à réaliser	- 2 291 738.55 €
<b>A affecter en investissement</b>	<b>- €</b>

➤ Les reports de recettes 2021 sur 2022 sont constitués comme suit :

	Montant
H2 – Subvention PIA	380 500.00 €
H2 – Subvention ADEME	857 000.00 €
H2 – Subvention Europe CEF Blending	522 775.00 €
H2 – Subvention RBFC	204 000.00 €
H2 – Emprunt CDC	1 500 000.00 €
SD'AP	1 348 706.39 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 812 981.39 €</b>

➤ Les reports de dépenses 2021 sur 2022 sont constitués comme suit :

	Montant
Frais d'études	17 455.72 €
Licences	140 000.00 €
Agencements	32 360.00 €
Matériel billettique	67 000.00 €
Mise aux normes Atex Atelier	353 000.00 €
Matériel de transport bus H2 + Als	5 200 000.00 €
Matériel informatique	10 000.00 €
Travaux réseau – SD'AP	1 284 904.22 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 104 719.94 €[FD1]</b>

Le projet de BS se décompose comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
0.001 Solde d'exécution reporté		1 Solde d'exécution reporté	106 102.51 €
1021 Dotation	120 000.00 €	1068 Affectation du résultat	2 185 636.04 €
203/20 Frais d'études	1 000.00 €		
2135/21 Construction et aménagements	235 000.00 €		
2154/02 Matériel	42 490.00 €		
2182/21 Véhicules	296 065.00 €		
		<b>SS total OP réelles</b>	<b>2 291 738.55 €</b>
<b>SS total OP réelles</b>	<b>694 555.00 €</b>		
		2111 VNC terrain	66 065.00 €
		28031/040 Opérations afférentes à l'actif immobilisé	0.60 €
28131/04C Amortissements	23 269.00 €	28135/040 Opérations afférentes à l'actif immobilisé	23 269.00 €
<b>SS total OP d'ordres</b>	<b>23 269.00 €</b>	021/ Prélèvement sur fonctionnement	628 489.40 €
		<b>SS total OP d'ordres</b>	<b>717 824.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>717 824.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 009 562.55 €</b>
	crédit report D 7 104 719.94 €		Crédit report R 4 812 981.39 €
	7 822 543.94 €		7 822 543.94 €

### La section d'investissement

Les résultats 2021 nous permettent de prélever 628 489.40 € sur la section de fonctionnement et d'inscrire au BS les dépenses suivantes.

Pour mémoire, celui-ci se décompose comme suit :

- Dotation	- Complément de la capacité financière de la RTTB pour l'obtention de licence communautaire pour 65 véhicules supplémentaires	120 000 €
- Frais d'étude	- Complément Etude mise aux normes Atex atelier RTTB	1 000 €
- Construction et aménagements	- Débourseur - Provision pour les enrobés friche parc bus	35 000 € 200 000 €

- Matériel industriel	- Modernisation VLS : Smoove boxe - Modernisation VLS : Diapasons - Modernisation VLS : Wirma - Compresseur - Poteaux (ajustement provision BP)	26 000 € 37 000 € 4 000 € 3 300 € - 7 810 €
- Matériel de transport	- Provision pour achat bus H2 – Phase II	296 065 €
- Matériel bureau et informatique	- Renouvellement PC de bureau - Ecran - Bornes Wifi	4 063.99 € 915.00 € 9 400.00 €

Les propositions détaillées, ci-dessus, constituent le budget supplémentaire 2022, cette adoption s'effectue par chapitre et sont reprises dans la maquette ci-après :

## Section de fonctionnement

DEPENSES	diminution de crédit	de	augmentation de crédits	RECETTES	diminution de crédit	de	augmentation de crédits
Déficit antérieur reporté	-	€		R002 Report à nouveau			1 822 846.98 €
60631 Eau, Gaz, électricité			3 000.00 €				- €
60642 Fournitures administratives			20 000.00 €				
6066 Carburants			500.00 €				
60661 Carburants ALS			20 000.00 €				
611 Lignes suburbaines			183 000.00 €				- €
61551 Entretien matériel			2 000.00 €				
615511 Entretien ALS			17 500.00 €				- €
6168 Assurances divers			4 000.00 €				
6224 Dépenses SMS			20 000.00 €				
6411 Salaires de base			30 000.00 €				
645 Charges sur salaires			10 000.00 €				- €
675 VNC des immos cédées			66 065.00 €	7481 Participation membres	818 015.00 €		
6811/042 Amortissements			23 269.60 €	7811/042 Reprises sur amort des immobilisations			23 269.00 €
022 Dépenses imprévues			276.98 €				
023 Virement à la section d'investissement			628 489.40 €				
	-	€	1 028 100.98 €			818 015.00 €	1 846 115.98 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 028 100.98 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>1 028 100.98 €</b>

## Section d'investissement

DEPENSES	diminution de crédit	de	augmentation de crédits	RECETTES	diminution de crédit	de	augmentation de crédits
001/ Solde d'exécution reporté				001/ Solde d'exécution reporté			106 102.51 €
1021 Dotation			120 000.00 €	1068/10 Affectation du résultat			2 185 636.04 €
203/20 Frais d'études			1 000.00 €				
2135/21 Construction et aménagements			235 000.00 €				
2154/021 Matériel			42 490.00 €				
2182/21 Véhicules			296 065.00 €	2111/040 VNC terrain			66 065.00 €
28131/040 Amortissements			23 269.00 €	28031/040 Amortissements			0.60 €
				28135/040 Amortissements			23 269.00 €
				021/ Prélèvement sur fonctionnement			628 489.40 €
	-	€	717 824.00 €				
<b>TOTAL</b>			<b>717 824.00 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>3 009 562.55 €</b>
Crédit report D	-	€	7 104 719.94 €	Crédit report R			4 812 981.39 €
			<b>7 822 543.94 €</b>				<b>7 822 543.94 €</b>

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le 24 OCT. 2022



ID : 090-259000016-20221020-2022\_35-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent budget supplémentaire 2022.**

  
Le Président,  
Roland JACQUEMIN